

Programme National de Développement Agricole

Dans un contexte international marqué par un ralentissement de l'économie mondiale consécutif à une crise financière aiguë, le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques et Catastrophes. L'économie sénégalaise a connu une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2000–2006, en dépit des décélérations notées en 2002 (0,7%) et 2006 (2,5%), liées essentiellement aux pluies hors saison de 2002 et aux contreperformances du secteur primaire (-10,0%) en 2006 consécutives aux difficultés notées dans les productions végétales, la pêche et les activités extractives, etc. Les résultats enregistrés entre 2003 et 2005 (6% de croissance moyenne) dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux ont justifié en partie l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) renforcée en avril 2004, le passage du Sénégal au Club de Paris, l'éligibilité du Sénégal au Millénaire Challenge Account (MCA) et l'admission en 2005 du Sénégal à l'initiative du G8 pour l'annulation de la dette. Cependant, dans le souci d'atteindre le taux minimal de 7% à 8% requis pour réduire durablement la pauvreté sur une longue période (d'après les simulations), le Sénégal s'est fixé comme objectif d'augmenter le niveau de la croissance, à travers la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) basée sur une série de grappes prioritaires à fort potentiel en termes de croissance, de compétitivité internationale et de création d'emplois. Parmi ces grappes figurent « Agriculture et Agro-industrie » et « Produits de la mer et Aquaculture ».

Aussi, l'Etat du Sénégal a pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. En effet, elle constitue la principale activité économique en zone rurale et joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, elle a représenté sur la période 2000–2006, en moyenne 54% de la population active occupée (estimation en équivalent plein temps) et a contribué à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut. Cette volonté de l'Etat s'est manifestée par la conception d'une vision à long terme (20 ans) traduite dans la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), promulguée en juin 2004. Cette loi, en cours de mise en œuvre, fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et repose sur les principes directeurs suivants : (i) efficacité économique, (ii) équité sociale, (iii) durabilité, (iv) libéralisation économique, (v) décentralisation ; (vi) solidarité et subsidiarité, (vii) compétition sous-régionale, (viii) marché commun agricole au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elle constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans et programmes tels que :

1. Le Programme National de Développement Agricole ;
2. La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance ;
3. Le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;
4. Le Plan National de Développement de l'Élevage ;
5. Le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
6. Le Programme Transversal ;
7. La Coordination et Suivi-Evaluation.

Objectifs et Résultats Attendus

L'agriculture est le secteur pivot de l'économie sénégalaise. Elle fait vivre la plus grande partie de la population. L'objectif global assigné à ce sous-secteur est de promouvoir un environnement rural attractif et une agriculture durable, contribuant significativement à la croissance accélérée pour la réduction de la pauvreté en milieu rural. Les

objectifs stratégiques, devant contribuer dans une large mesure à la réalisation de l'axe création de richesse du DSRP et de l'OMDI, ont été définis à savoir :

- (i) Améliorer et sécuriser la base productive
- (ii) Relever la production et la productivité
- (iii) Améliorer l'efficacité du secteur.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les sous-programmes ci-dessous ont été déclinés.

SOUS-PROGRAMMES

I. AMELIORATION ET SECURISATION DE LA BASE PRODUCTIVE

Objectifs : Promouvoir des semences de qualité, assurer la maîtrise de l'eau, restaurer les terres et améliorer leur productivité, sécuriser le foncier rural et participer à la gestion des risques et calamités naturelles.

Résultats attendus :

- Les besoins nationaux en semences de qualité sont couverts ;
- La base productive est restaurée ;
- Les statuts juridiques du foncier sont clarifiés et les investissements sécurisés ;
- Les surfaces irriguées sont augmentées;
- Les agriculteurs sont assurés contre les risques de calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorales.

Composantes :

- Réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements, coût global : 244,8 milliards de FCFA, dont 100,9 milliards de FCFA à rechercher.
- Gestion du foncier rural, coût global : 2,0 milliards de FCFA, dont un gap de 1,7 milliards de FCFA à combler.
- Gestion durable de la productivité des terres, coût global : 104,0 milliards de FCFA dont 99,1 milliards de FCFA à rechercher.
- Assurance agricole, coût global : 28,5 milliards de FCFA dont 15,3 milliards de FCFA à rechercher.
- Production de semences par la création de pôles semenciers, coût global : 47,7 milliards de FCFA dont 25,4 milliards de FCFA à rechercher.

Coût estimatif : Le coût global du programme est estimé à 419,0 milliards de FCFA dont 234,3 milliards de FCFA à rechercher.

2. AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE

Objectifs : Booster les productions horticoles et aquacoles, faciliter aux agriculteurs l'accès à la technologie et aux outils de productions et enfin valoriser les produits horticoles et aquacoles.

Résultats attendus :

- Les productions horticoles et aquacoles sont augmentées ;
- Les capacités des acteurs sont renforcés ;
- Les produits horticoles et aquacoles sont valorisés.

Composantes :

- Appui aux filières horticoles, coût global : 28,4 milliards de FCFA dont 28,1 milliards de FCFA à rechercher ;
- Développement et promotion des productions horticoles, coût global : 11,0 milliards de FCFA ;
- Renforcement des capacités, coût global : 19,1 milliards de FCFA dont 10,7 milliards de FCFA à rechercher ;
- Fermes aquacoles de production, coût global : 9 milliards de FCFA ;
- Mise en place d'une unité de fabrique d'aliments pour poissons, coût global : 1,8 milliards de FCFA ;
- Développement de l'ostréiculture, coût global : 0,8 milliards de FCFA ;
- Valorisation (empoissonnement et gestion) des plans d'eaux intérieures, coût global : 0,8 milliards de FCFA.

Coût estimatif : le coût total du programme est de 70,8 milliards de FCFA dont 62,1 milliards de FCFA à rechercher.

3. COORDINATION ET PILOTAGE SECTORIEL

Objectif: Concrétiser les politiques et stratégies du développement agricole par une coordination cohérente et transparente des programmes et projets du secteur.

Résultats attendus :

- Des politiques et stratégies sont élaborées ;
- Le suivi-évaluation des programmes et stratégies est effectué ;
- La qualité des intrants et produits agricoles est contrôlée ;
- Les infrastructures administratives et stations de recherche sont réalisées et réhabilitées.

Composantes :

- Formulation des politiques et stratégies, coût global : 2,2 milliards de FCFA, dont 0,86 milliards de FCFA à rechercher ;
- Coordination et administration générale, coût global : 11,2 milliards de FCFA, dont un gap de 7 milliards de FCFA à rechercher ;
- Suivi, évaluation et informations sectoriels, coût global : 6 milliards de FCFA dont 4,7 milliards de FCFA à rechercher ;
- Appui enquêtes agricoles et recensement national, coût global : 10,3 milliards de FCFA dont 7,7 milliards de FCFA à rechercher ;
- Contrôle et réglementation, coût global : 4,3 milliards de FCFA dont un gap de 3,0 milliards de FCFA à rechercher ;
- Réhabilitation des structures centrales et décentralisées, coût global : 5,9 milliards de FCFA.

Coût estimatif : le coût global du programme est évalué à 40,5 milliards de FCFA dont 29,5 milliards de FCFA à rechercher.

4. CREATION D'UN ENVIRONNEMENT INCITATIF AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

Objectifs Renforcer la professionnalisation des acteurs ; appuyer le processus de syndicalisation et mettre en place un dispositif de protection sociale.

Résultats attendus :

- Les capacités managériales des acteurs sont renforcées ;
- Un syndicat national est mis en place ;
- Le dispositif de protection sociale est mis en place et opérationnel.

Composantes :

- Appui à la professionnalisation et à la syndicalisation des acteurs, coût global : 19,9 milliards de FCFA dont 9,6 milliards de FCFA à rechercher ;
- Protection sociale des producteurs, coût global : 229,0 milliards de FCFA dont 167,3 milliards de FCFA à rechercher.

Coût estimatif : Le coût total du programme est estimé à 248,9 milliards de FCFA dont 176,9 milliards de FCFA à rechercher.

Tableau I – Financement du Programme National de Développement Agricole (milliards de FCFA)

SOUS-PROGRAMMES	2009–2011	2012–2015	Total	Acquis	Gap
	Besoins MA	Besoins MA			
1. Amélioration et sécurisation de la base productive	180,2	238,8	419,0	184,7	234,3
2. Amélioration de la production et de la productivité	27,3	43,5	70,8	8,7	62,1
3. Coordination et pilotage sectoriels	22,0	18,6	40,5	11,1	29,5
4. Création d'un environnement incitatif au développement du secteur privé	7,9	241,0	248,9	72,0	176,9
TOTAL PROGRAMME	237,4	541,8	779,2	276,4	502,8